

France-Avignon: Office supplies

OJ S 180/2013 17/09/2013

Contract notice

Supplies

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: URSSAF des Bouches-du-Rhône
National registration number: urssaf de Vaucluse
Postal address: 5 rue François 1er
Town: Avignon Cedex 9
Postal code: 84048
Country: France

For the attention of: Mme Reyre Elodie

E-mail: elodie.reyre@urssaf.fr

Telephone: +33 491835296

Fax: +33 491834782

Internet address(es):

Address of the buyer profile: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Additional information can be obtained from:

Official name: URSSAF des Bouches-du-Rhône
Postal address: 20 avenue Viton
Town: Marseille Cedex 20
Postal code: 13299

Contact person: Service achats marchés

For the attention of: Mme Elodie Reyre

E-mail: elodie.reyre@urssaf.fr

Telephone: +33 491835296

Fax: +33 491834782

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: URSSAF des Bouches-du-Rhône
Postal address: 20 avenue Viton
Town: Marseille Cedex 20
Postal code: 13299

Contact person: Service achats marchés

For the attention of: Mme Elodie Reyre

E-mail: elodie.reyre@urssaf.fr

Telephone: +33 491835296

Fax: +33 491834782

Internet address: [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2013_Vo_xlqG2ko)

[PCSLID=CSL_2013_Vo_xlqG2ko](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2013_Vo_xlqG2ko)

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: URSSAF des Bouches-du-Rhône

Postal address: 20 avenue Viton

Town: Marseille Cedex 20

Postal code: 13299
Contact person: Service achats marchés
For the attention of: Mme Elodie Reyre
E-mail: elodie.reyre@urssaf.fr
Telephone: +33 491835296
Fax: +33 491834782

I.2. Type of the contracting authority

Other

I.3. Main activity

Other: Organisme privé gérant un service public

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

Purchase

NUTS code FR82 Provence-Alpes-Côte d'Azur

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

fournitures de bureau - 3 lots.

Lot 1 : articles de bureau.

Lot 2 : consommables informatiques.

Lot 3 : enveloppes.

II.1.6. CPV code(s)

30192000 Office supplies, 30200000 Computer equipment and supplies, 30199230 Envelopes

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one or more lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

chaque lot est conclu pour une durée de 1 an ferme soit du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014.

Par la suite il pourront être renouvelés trois fois tacitement en année civile soit:

- du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015,
- du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016,
- du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Cette consultation fera l'objet pour chacun des lots, d'un marché à bons de commande en application de l'article 77 du code des marchés publics.

Les montants minimum et maximum de commandes pour toute la durée du marché par lot sont définis comme suit :

- lot no 1 : Fourniture d'articles de bureau.
Un montant minimum : 20 000 EUR (HT).
Un montant maximum : 400 000 EUR (HT),
- lot no 2 : Fourniture de consommables informatiques.
Un montant minimum : 20 000 EUR (HT).
Un montant maximum : 800 000 EUR (HT),
- lot no 3 : Fourniture d'enveloppes.
Un montant minimum : 10 000 EUR (HT).
Un montant maximum : 500 000 EUR (HT).

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes
Number of possible renewals: 3

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 12 (from the award of the contract)

Information about lots

Lot No: 1

Lot title: lot 1 : Fournitures d'articles de bureau

1) Short description

Lot 1 : Fournitures d'articles de bureau.

2) CPV code(s)

30192000 Office supplies

3) Quantity or scope

pour toute la durée du marché : montant minimum : 20 000 EUR (HT), montant maximum : 400 000 EUR (HT).

4) Indication about different time frame or duration

Duration in months: 12 (from the award of the contract)

5) Additional information about lots

Lot No: 2

Lot title: lot 2 : Fournitures de consommables informatiques

1) Short description

Lot 2 : Fournitures de consommables informatiques.

2) CPV code(s)

30200000 Computer equipment and supplies

3)

Quantity or scope

pour toute la durée du marché, montant minimum : 20 000 EUR HT, montant maximum : 800 000 EUR (HT).

4) Indication about different time frame or duration

Duration in months: 12 (from the award of the contract)

5) Additional information about lots

Lot No: 3

Lot title: lot 3 : Fournitures d'enveloppes

1) Short description

Lot 3 : Fournitures d'enveloppes.

2) CPV code(s)

30199230 Envelopes

3) Quantity or scope

pour toute la durée du marché, montant minimum : 10 000 EUR HT, montant maximum : 500 000 EUR (HT).

4) Indication about different time frame or duration

Duration in months: 12 (from the award of the contract)

5) Additional information about lots**Section III: Legal, economic, financial and technical information**

III.1. Conditions related to the contract**III.1.1. Deposits and guarantees required**

aucun cautionnement et aucune garantie n'est exigé.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

paiement par carte d'achat.

Le délai global de paiement est de 30 jours à compter de la réception des factures conformes.

Le mode de règlement choisi par le pouvoir adjudicateur est le virement.

Le nantissement ou la cession de créances s'effectuera conformément aux articles 106 et suivants du code des marchés publics.

Les prestations sont payées à compter de la réception du dernier livrable attendu au titre d'un bon de commande.

Il ne sera pas pratiqué de retenue de garantie.

Le candidat est informé que le pouvoir adjudicateur souhaite conclure le marché dans l'unité monétaire de compte suivante : l'euro. La monnaie de paiement et d'exécution du présent marché sera aussi l'euro.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

le candidat peut se présenter seul ou sous forme de groupement (solidaire ou conjoint).

La composition du groupement ne peut être modifiée entre la remise des candidatures et la signature du marché.

l'entreprise mandataire d'un groupement ne peut représenter en cette qualité, plus d'un

groupement pour un même marché.

Il est interdit au candidat de présenter pour un même marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un groupement. Il est également interdit au candidat de se présenter pour un même marché en qualité de membre de plusieurs groupements.

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: - une lettre de candidature (l'imprimé Dc1 pourra être utilisé) mentionnant si le candidat se présente seul ou en groupement et précisant si ce groupement est conjoint ou solidaire. Dans ce dernier cas, la lettre fera apparaître les membres du groupement et sera signée par l'ensemble des membres ou par le mandataire s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter ces membres ;

- une déclaration sur l'honneur (l'imprimé Dc1 pourra être utilisé), dûment datée et signée par la personne habilitée à l'engager, pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics ;

Les imprimés cités ci-dessus sont téléchargeables à l'adresse Internet suivante :

http://www.minefe.gouv.fr/themes/marches_publics/formulaires/index.htm

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: - une déclaration concernant le chiffre d'affaires global (produit net bancaire) et le chiffre d'affaires relatif aux services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (l'imprimé Dc2 pourra être utilisé).

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

- la présentation d'une liste des principales fournitures effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Le niveau spécifique minimal exigé est le suivant : aucune,

- les certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures. Le pouvoir adjudicateur acceptera toutefois d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par les candidats, si ceux-ci n'ont pas accès à ces certificats ou n'ont aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés,

- les certificats de qualification professionnelle dont dispose le candidat ou toute autre référence prouvant sa capacité ; la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix. Weighting 50
2. Valeur technique. Weighting 40
3. Délais. Weighting 10

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

AOO no1370/2013

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

28.10.2013 - 16:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

le présent marché a pour objet la fourniture d'articles de bureau, de consommables informatiques et d'enveloppes pour le groupement de commandes des URSSAF de la région PACA.

L'URSSAF de Vaucluse a été désignée comme l'organisme coordonnateur du groupement de commandes.

Pour le détail des critères de sélection des offres, il convient de se référer au règlement de la consultation.

Des échantillons doivent être fournis pour les candidats faisant une offre pour le "Lot 3 Fourniture d'enveloppes".

Afin de permettre la comparaison qualitative des produits, les candidats devront donc faire parvenir obligatoirement à leur frais et sous peine de rejet de leur offre, des échantillons gratuits correspondants aux produits qu'ils proposent.

Ces échantillons sont remis en même temps que la remise des offres.

L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'aucun dépôt ne pourra avoir lieu après la date et heures limites de réception des offres indiquée au présent règlement de consultation.

Les échantillons doivent être fournis sous plis. Sur chaque pli sera apposée une étiquette portant les mentions suivantes :

Denomination du candidat

Groupement de commandes des urssaf de la region PACA

"Fourniture de bureau "

Appel d'offres ouvert no 1370/2013

Lot no3

Ne pas ouvrir

Echantillons

Le nom du candidat, le nombre de plis remis, la date et l'heure du dépôt seront enregistrés sur un registre et un récépissé sera délivré au candidat.

Remise des offres

Le mode de retrait du dossier de consultation est sans incidence sur le mode de transmission de la candidature et de l'offre qui relève totalement du choix du candidat.

Les candidats doivent impérativement choisir le mode de dépôt de leur pli : soit une transmission par voie postale ou dépôt sur place, soit une transmission par voie électronique, soit une transmission multi-supports.

Transmission par voie postale ou depot sur Place

Les candidatures et offres peuvent être adressées par voie postale ou dépôt sur place sur support papier dans les conditions suivantes et avant le :

Lundi 28 octobre 2013 à 16:00.

Ce pli doit porter les mentions suivantes :

marche relatif a la fourniture de consommables informatiques et d'enveloppes - lot ...

URSSAF des Bouches-du-Rhône

Service achats marchés

20 avenue Viton

13299 Marseille Cedex 20

no 1370-2013

ne pas ouvrir

Et contenir toutes les justifications de la candidature (article 9-i du règlement de la consultation) ainsi que les pièces de l'offre (article 9-ii du règlement de la consultation).

- Les plis devront être remis contre récépissé, à l'accueil de l'urssaf, du lundi au vendredi entre 9 heures et 12 heures et entre 14 heures et 16 heures avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées sur la première page du présent document à l'adresse suivante :

URSSAF des Bouches-du-Rhône

Service achats marchés

20 avenue Viton

13299 Marseille Cedex 20

- ou, s'ils sont envoyés par la poste, ils devront l'être par pli recommandé avec avis de réception postal et parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des

offres indiquées sur la première page du présent document et ce, à l'adresse suivante :

URSSAF des Bouches-du-Rhône

Service achats marchés

20 avenue Viton

13299 Marseille Cedex 20

les plis qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus ; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

Une fois que le concurrent aura expédié ou remis son dossier, il ne pourra ni le retirer ni modifier son offre

la transmission des documents sur un support physique électronique (CD-ROM, clé USB ou tout autre support matériel) n'est pas autorisée, sauf à titre de copie de sauvegarde.

Afin de faciliter le dépouillement, une copie sur CD-ROM de l'annexe financière à l'acte d'engagement et du cadre de réponse technique est souhaitée par l'urssaf mais ces éléments n'auront aucune valeur contractuelle.

En cas de contradiction, seules les pièces de l'offre papier ou de l'offre dématérialisée déposées dans les conditions des articles 11.1 (transmission papier) et 11.2 (transmission électronique) du règlement de la consultation feront foi.

Transmission par voie électronique

Pour une transmission par voie électronique, les candidatures et offres devront être déposées par voie électronique, conformément aux articles 48 I et 56 du Code des marchés publics et de l'arrêté du 28 août 2006, modifié par l'arrêté du 14 décembre 2009 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics formalisés.

Le dépôt de l'offre et de la candidature, dûment signées au moyen d'un certificat de signature électronique répondant aux exigences de ces textes, devra se faire via le site <http://www.achatpublic.com>, dans un seul et même fichier.

Les dossiers remis sur la plate-forme de dématérialisation après la date et l'heure limites de réception des offres ne seront pas retenus. Pour constituer son offre, le candidat devra transmettre des fichiers établis selon l'un des formats détaillés dans le " manuel entreprises " à l'adresse suivante : <http://www.achatpublic.com>.

Lorsque le pouvoir adjudicateur détecte dans un document transmis par voie électronique un programme informatique malveillant (virus), il procède selon les modalités fixées dans les arrêtés visés ci-dessus. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge de chaque candidat.

Pour la conclusion et la notification du marché, l'offre transmise par voie électronique sera re-matérialisée par le pouvoir adjudicateur sous format papier.

Transmission multi-supports

Les candidats peuvent effectuer une transmission par voie dématérialisée de leur candidature et offre et envoyer en parallèle, sur support papier ou sur support physique électronique, une copie de sauvegarde de ces documents, dans les mêmes conditions que celles visées pour la transmission postale ou dépôt sur place, sous réserve des dispositions suivantes:

Le candidat devra placer la copie de sauvegarde dans un pli scellé comportant la mention lisible "copie de sauvegarde".

Si la copie de sauvegarde est transmise sur un support physique électronique, les documents figurant sur ce support devront être revêtus de la signature électronique dans les mêmes conditions que celles imposées pour une transmission dématérialisée (pour les documents dont la signature est obligatoire).

L'Ouverture du pli contenant la copie de sauvegarde par le pouvoir adjudicateur interviendra dans les conditions fixées par l'arrêté visé ci-avant.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 12.9.2013.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal de grande instance d'Avignon

Postal address: Palais de Justice, 2 bd Limbert

Town: Avignon Cedex 9

Postal code: 84078

Telephone: +33 432747400

Fax: +33 432747520

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du Tribunal de grande instance d'Avignon

Postal address: Palais de Justice, 2 bd Limbert

Town: Avignon Cedex 9

Postal code: 84078

Telephone: +33 432747400

Fax: +33 432747520

VI.5. Date of dispatch of this notice

12.9.2013